

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 22 - 26 octobre 2001

PROGRAMMES DE PAYS

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2001/8/9
19 septembre 2001
ORIGINAL: ANGLAIS

PROGRAMME DE PAYS—HONDURAS (2002–2006)

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, Bureau régional pour
l'Amérique latine et les Caraïbes (ODM):

M. F. Roque Castro

Attachée de liaison principale, ODM:

Mme G. Segura

tél.: 066513-2207

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



Résumé

Le Honduras, pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV), avec une population de 6 millions d'habitants, figure en troisième place parmi les pays les plus pauvres d'Amérique latine. Le Rapport mondial sur le développement humain 2000 du PNUD classe le Honduras au 113ème rang sur 174 pays en fonction de leur Indicateur du développement humain (IDH), avec une valeur de 0,653, tandis que l'Indicateur sexospécifique du développement humain était de 0,644 en 1998.

Ce programme de pays est le premier établi par le PAM pour le Honduras. Il a été conçu en accord avec le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et avec les cycles de programme harmonisés. Le Plan-cadre des Nations Unies est axé sur la réduction de la vulnérabilité et sur l'amélioration de la gestion démocratique et de la décentralisation. Le programme de pays a pour objet de réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles et d'améliorer la gestion des ressources dans la transparence à l'échelon local.

Ce programme de pays a été préparé en collaboration avec le gouvernement, et il s'intègre parfaitement à la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté, de reconstruction nationale et de transformation. Cette stratégie comporte notamment un engagement à long terme (2001–2015) de réduire la pauvreté et de définir les priorités en consultation avec la société civile. Les consultations menées pour préparer le programme de pays ont permis d'entendre non seulement les ministères centraux, mais aussi les associations de développement locales, les municipalités, les principaux partis politiques et les bénéficiaires potentiels, pendant une période de deux ans.

L'objet du programme de pays est d'apporter des améliorations durables à la sécurité alimentaire pour les habitants les plus défavorisés des zones rurales, grâce à des activités permettant des améliorations dans les domaines de la santé et de l'éducation, au développement durable des forêts pour améliorer les moyens de subsistance de la population, et à des activités de planification préalable, de prévention et d'atténuation des effets des catastrophes naturelles. L'égalité hommes-femmes, le ciblage, la participation communautaire, la coordination avec les donateurs et les partenaires, ainsi qu'un suivi et une évaluation appropriés des activités sont autant d'enjeux clés pour l'exécution du programme de pays.

Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq secteurs prioritaires. Le programme de pays du Honduras est axé sur les priorités 1, 2, 4 et 5 de la politique visant à favoriser le développement, à savoir:

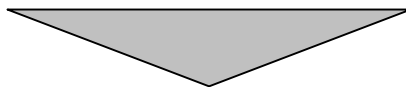
- permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes;
- permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation;
- atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature;
- permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus



durables.

Pour le programme de pays proposé pour le Honduras, qui couvre la période 2002–2006, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 10,5 millions de dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base, et de 2 millions de dollars pour des activités complémentaires.

Projet de décision



Le Conseil approuve le programme de pays établi pour le Honduras (2002–2006) (WFP/EB.3/2001/8/9).



ORIENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME DE PAYS DU PAM

1. Le Rapport mondial sur le développement humain 2000 du PNUD place le Honduras au 113^{ème} rang sur 174 pays en termes d'Indicateur du développement humain (0,653). En 1998, l'Indicateur sexospécifique du développement humain était de 0,644, ce qui situait le Honduras au 94^{ème} rang dans le monde. Un produit intérieur brut (PIB) par habitant peu élevé —740 dollars E.-U. en 1998— et une répartition inégale des richesses (les 30 pour cent des ménages les plus pauvres se partagent moins de 4,5 pour cent du revenu national) expliquent que la pauvreté extrême soit très répandue, et exacerbée par une vulnérabilité élevée aux catastrophes naturelles.
2. La majorité de la population hondurienne vit dans l'insécurité alimentaire chronique et la pauvreté, qui l'empêche d'accéder à une alimentation adéquate. En 1999, le pourcentage de ménages vivant au-dessous du seuil de pauvreté dans les zones rurales était estimé à 74,6 pour cent, tandis que 60,9 pour cent des ménages étaient indigents. Les personnes touchées par l'insécurité alimentaire sont le plus souvent les familles des petits agriculteurs, les femmes chef de famille, et les femmes enceintes et mères allaitantes ainsi que leurs jeunes enfants.
3. Les haricots et les céréales de base, telles que le maïs et les haricots, sont les principaux aliments de base des habitants à revenus moyens et faibles. Les réformes récentes, orientées vers la libéralisation des marchés, encouragent les importations de vivres à partir de la zone de libre-échange de la région d'Amérique centrale, et de ce fait les marchés nationaux et régionaux sont bien approvisionnés. Toutefois, le pouvoir d'achat extrêmement réduit des habitants les plus pauvres leur rend pour ainsi dire impossible l'accès à ces vivres.
4. C'est dans les collectivités rurales du Honduras, dans les municipalités des départements du sud-ouest du pays, que l'on trouve des communautés touchées par la pauvreté extrême, et particulièrement menacées par l'insécurité alimentaire. Les habitants vivent souvent dans des régions montagneuses, où les infrastructures sont insuffisantes, isolées du reste du pays, et avec un accès limité aux services de base et aux marchés. Les groupes les plus touchés par l'insécurité alimentaire sont les familles qui exploitent de petites fermes de moins de 3,5 hectares, ainsi que les groupes ethniques. Les membres de la famille considérés comme "productifs" (à savoir les hommes) ont la priorité en termes de consommation alimentaire, ce qui accroît les risques de malnutrition pour les femmes et les jeunes enfants. En 1996, on estimait à 30 pour cent l'incidence des carences en fer chez les garçons et les fillettes âgées de 1 à 3 ans.
5. L'Unité d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité (ACV) du PAM a entrepris un ciblage géographique des groupes les plus exposés à l'insécurité alimentaire. Les critères suivants ont été retenus: taux de malnutrition élevés, faible disponibilité des produits alimentaires de base, sols vallonnés, manque de terres disponibles, associés à des conditions climatiques difficiles (telles que l'absence de précipitations et les longues périodes de sécheresse et de chaleur au début du cycle agricole). L'Unité ACV a réuni les données disponibles, tirées de diverses études et sources, en classant les municipalités en trois groupes en fonction de leur niveau de malnutrition, définis par "retard de croissance", "insuffisance pondérale" et "émaciation". L'analyse ACV a montré que les zones touchées par le cyclone Mitch n'étaient pas celles qui montraient le plus haut degré de combinaison de pauvreté et d'insécurité alimentaire.



6. En l'absence de données statistiques fiables et pertinentes ventilées par sexe, l'Unité ACV s'est attachée à étudier la vulnérabilité d'une perspective sexospécifique, pour constater que les rares données disponibles montraient un déséquilibre marqué à cet égard dans la plupart des régions, et dénotaient un net désavantage des femmes vivant en zone rurale par rapport aux femmes établies dans les villes. L'Indicateur sexospécifique du développement humain en 1999 était de 0,714 pour Tegucigalpa et de 0,575 pour les zones rurales. Le pourcentage de terres attribuées à des femmes au titre de la réforme agraire atteignait tout juste 3,8 pour cent, alors que la proportion de ménages dirigés par une femme dans les zones marginales était passé de 20,6 pour cent en 1989 à 24,5 pour cent en 1999.
7. L'objectif général du programme de pays est d'apporter des améliorations durables de la sécurité alimentaire pour les 273 000 bénéficiaires dans certaines des communautés rurales les plus défavorisées, en insistant tout particulièrement sur les enfants de moins de 2 ans et les femmes. Grâce à l'expérience acquise dans ses interventions prolongées de secours et de redressement (IPSR), le PAM est bien placé pour contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance des personnes les plus pauvres vivant dans des zones marginales, en aidant des femmes et des hommes démunis à asseoir et diversifier leurs systèmes de subsistance, et en créant des liens entre les activités d'éducation, de santé, d'atténuation des effets des catastrophes, et de gestion durable des ressources naturelles.
8. Le programme de pays vise en priorité les zones rurales. Un ciblage précis, et surtout une démarche participative attentive à la problématique hommes-femmes, pour faire des femmes les agents indispensables du changement, sont essentiels pour obtenir des résultats durables. Le niveau d'éducation des femmes, leur état nutritionnel et leur degré de maîtrise des ressources alimentaires et des actifs sont des facteurs indissociables de la sécurité alimentaire des ménages, et par conséquent les composantes opérationnelles de ce programme de pays ont été conçues pour s'étayer mutuellement, en donnant aux femmes et aux enfants accès aux vivres et en leur permettant de tirer parti des possibilités de développement. Ce programme de pays s'inscrit parfaitement dans les politiques sectorielles du gouvernement sur la sécurité alimentaire, l'accès aux services de santé et la décentralisation.
9. Le programme de pays a été conçu en tenant compte de la politique du PAM visant à favoriser le développement, de l'analyse de vulnérabilité consacrée essentiellement aux zones touchées par l'insécurité alimentaire, des stratégies gouvernementales de lutte contre la pauvreté, du processus du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et de l'assistance fournie par d'autres donateurs. La préparation du bilan commun de pays a été interrompue par l'opération suivant le cyclone Mitch, et le processus du Plan-cadre a lui aussi connu des retards, mais il est maintenant presque terminé. Les organismes des Nations Unies ont coordonné leurs cycles de programme pour la période 2002–2006. Le PAM a participé pleinement au processus de préparation du bilan commun de pays et du Plan-cadre.



10. Plusieurs grands domaines thématiques et sectoriels ont été identifiés à l'intention du groupe de travail sur la sécurité alimentaire du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, mené par le PAM en alternance avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Il existe d'autres groupes de travail: sur l'égalité hommes-femmes, qui est actuellement présidé par le PAM, sur la durabilité des ressources environnementales et naturelles, sur la prévention, la gestion des risques et l'atténuation des effets des catastrophes, sur la santé et la nutrition, sur l'éducation, sur le développement rural durable, et sur l'emploi productif et les revenus. Le PAM, unique organisme des Nations Unies présent sur le terrain avec quatre bureaux auxiliaires, coordonnera de ce fait les activités d'aide alimentaire à l'échelon local et assurera le contact avec les autorités locales et les organisations non gouvernementales (ONG).
11. Le PAM concentrera son assistance sur 96 municipalités dans une zone relativement compacte située dans l'ouest et le sud du pays, dans les départements de Lempira, Intibucá, La Paz, Copán, Santa Barbara, Ocotepeque, Choluteca, El Paraiso, Francisco Morazán et Valle. Ces municipalités comptent au total 1 134 116 habitants, soit 18,6 pour cent de la population du pays, parmi lesquels un pourcentage important de peuples autochtones, en particulier les Lenca, les Xicaques et les Maya-Chortis, qui vivent depuis longtemps dans des conditions de marginalisation et d'isolement.
12. Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent programme porte sur les objectifs 1, 2, 4 et 5 de la politique visant à favoriser le développement, à savoir:
- permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes;
 - permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation;
 - atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature;
 - permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.
13. Ces objectifs stratégiques seront soutenus par trois activités fondamentales. Le processus de partenariat actuel, qui porte ses fruits, sera élargi, pour que davantage de groupes locaux puissent fournir des ressources lorsque celles-ci sont particulièrement nécessaires. La concentration des efforts dans les zones les plus pauvres contribuera à attirer des ressources et des investissements supplémentaires de la part du gouvernement.

PROGRAMME DES ACTIVITES DE PAYS

14. Le présent programme de pays se fonde sur les acquis de partenariat de l'ancienne IPSR Amérique centrale 6089.00, "Assistance à la reconstruction et au relèvement fournie aux familles d'Amérique centrale touchées par le cyclone Mitch" et des projets de développement en cours en matière de gestion participative des forêts et de santé et développement communautaire. Parallèlement, certaines des activités et stratégies ont été révisées pour créer de nouvelles synergies et rendre le programme de pays dans son ensemble plus efficace, plus cohérent à l'échelon local, et plus simple à contrôler et à évaluer.
15. Le présent programme de pays traduira les Engagements du PAM en faveur des femmes en mesures concrètes pour chacune des activités fondamentales. Dès l'IPSR Amérique



centrale 6089.00, les Engagements du PAM en faveur des femmes ont été discutés avec les instances de contrepartie et traduits en plans d'action concrets pour chaque projet. La priorité a été accordée à la mise en place de comités de distribution de vivres, au sein desquels la participation des femmes a atteint 80 pour cent.

16. Le présent programme de pays va tabler sur les alliances nouées et l'expérience acquise dans le cadre de l'IPSR 6089.00, qui visait à fournir une assistance intégrée, et il renforcera encore les nombreux groupes de femmes, qui comptent aujourd'hui plus de 16 500 membres. Plus de 60 alliances stratégiques ont été conclues entre groupes de femmes et avec des ONG, des organismes des Nations Unies ainsi que des institutions gouvernementales, religieuses et de la société civile, afin d'accroître les capacités de soutien aux initiatives des femmes, par la formation et par des facilités pour obtenir de petits crédits. Des possibilités d'échange entre groupes de femmes sur les enseignements tirés de l'expérience, sur l'éducation sanitaire et la formation ont été fournies par la radio et par d'autres moyens. Près de 250 femmes dirigeantes dans sept départements ont été formées dans les domaines de la nutrition, de l'hygiène et de la préparation des aliments.

Ressources et processus de préparation du programme de pays

17. Le total des coûts opérationnels directs (COD) pour le PAM au titre des activités fondamentales du programme de pays proposé pour la période quinquennale 2002–2006 s'élève à quelque 10,5 millions de dollars, pour une contribution de 28 990 tonnes de produits alimentaires. Les COD relatifs aux activités complémentaires sont de 2 millions de dollars, pour 4 773 tonnes de produits alimentaires (voir annexe III).
18. La contribution du gouvernement à l'exécution du présent programme de pays est estimée à environ 6,7 millions de dollars (activités fondamentales et complémentaires), essentiellement sous forme de personnel, de coûts de transport intérieur, d'entreposage et de manutention (TIEM) et d'achats locaux d'articles non alimentaires. Le Gouvernement hondurien couvre tous les frais de transport, d'entreposage et de manutention des produits donnés par le PAM jusqu'aux entrepôts municipaux.
19. Lors de la préparation du présent programme de pays, on a tenu compte du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, ainsi que de la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté et de l'expérience déjà acquise par le PAM dans le pays. Pendant la préparation du schéma de stratégie de pays, et pour faire en sorte que le prochain gouvernement fasse pleinement sien le programme de pays, les consultations ont été élargies aux deux principaux partis politiques qui se présentaient devant les électeurs. Les contributions gouvernementales devraient être considérées comme faisant partie du budget financier du gouvernement. Il sera par conséquent nécessaire de poursuivre les activités de plaidoyer à cette fin auprès du Ministère des finances.

LES ACTIVITES DU PROGRAMME DE PAYS

Activité fondamentale 1: Assistance intégrée pour les femmes et les enfants vulnérables

Orientation stratégique

20. L'orientation stratégique de cette activité consiste à permettre aux enfants de moins de 2 ans, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins



nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes (priorité 1 de la politique visant à favoriser le développement). Cette activité sera axée sur la qualité des services sanitaires de base fournis, ainsi que sur l'éducation de la famille et de la communauté. Les aspects de production à plus long terme de la sécurité alimentaire sont aussi pris en considération.

Analyse des problèmes

21. La couverture insuffisante des services de santé, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et la mauvaise qualité des conditions sanitaires sont autant d'obstacles à une vie saine. Le retard de croissance parmi les jeunes enfants est souvent associé à une carence en micronutriments de base. Une alimentation complémentaire et une formation appropriée des mères sont nécessaires pour combler ces lacunes et pour prévenir des dommages irréversibles pendant la vie fœtale et la petite enfance.
22. En 1998¹, les taux de mortalité infantile étaient de 39 pour 1 000 naissances vivantes. Les taux de mortalité maternelle (182 pour 100 000 en 1998²) restent extrêmement élevés et varient peu, en particulier dans les zones rurales. L'étude nationale de santé sur les micronutriments réalisée en 1996 a révélé que 13 pour cent des mères examinées encouraient des risques élevés à très élevés sur le plan obstétrique. Les femmes vivant en zone rurale dans les départements de l'ouest du pays avaient un poids inférieur, en moyenne, à celui des autres femmes des zones rurales, et nettement inférieur à celui des femmes vivant en milieu urbain. L'étude a montré, par ailleurs, que 16 pour cent seulement de toutes les femmes qui avaient eu des enfants au cours des cinq dernières années avaient bénéficié d'au moins une consultation prénatale, et que cet examen était plus fréquent dans les zones urbaines, pour les femmes ayant un niveau d'éducation plus élevé.

Objectifs et résultats escomptés

23. Les objectifs de cette activité sont: i) d'améliorer la fréquentation des services de santé par les femmes enceintes, les mères allaitantes et leurs enfants de moins de 2 ans; ii) d'améliorer l'état de santé et l'état nutritionnel des enfants de moins de 2 ans, des femmes enceintes et des mères allaitantes; iii) d'améliorer, chez les femmes vulnérables, les connaissances de base en matière de santé, de nutrition et d'assainissement.
24. Les résultats escomptés pour cette activité à l'échéance du programme de pays comprennent, dans des zones sélectionnées: une augmentation de 10 pour cent par an de la fréquentation des centres de santé par les femmes vivant en zone rurale avec leurs enfants en bas âge; un accroissement de 25 pour cent du nombre de contrôles de santé et de consultations prénatales chez les femmes; une augmentation de 90 pour cent du nombre d'enfants de moins de 2 ans ayant un schéma de croissance normal; et une augmentation de 10 pour cent, après la première année, du nombre de femmes ayant adopté de meilleures pratiques nutritionnelles et sanitaires dans leur famille parmi les femmes fréquentant les centres de santé.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

25. L'aide alimentaire fournie dans le cadre de cette activité servira de complément nutritionnel pour les ménages ruraux comprenant des femmes enceintes, des mères allaitantes et des enfants de moins de 2 ans menacés de malnutrition. L'aide alimentaire encouragera aussi les mères à fréquenter régulièrement les centres ruraux de santé pour y

¹ Unité des analyses techniques du Bureau de la Présidence (UNAT), 1999.

² Ministère de la santé.



recevoir des soins de santé prénatals et postnatals, et pour faire contrôler la croissance et le développement de leurs enfants par des agents de santé qualifiés.

Stratégie d'exécution

26. La stratégie d'exécution de cette activité se fonde sur le ciblage rigoureux des personnes les plus vulnérables et sur une démarche participative, qui intègre la problématique hommes-femmes et qui s'appuie sur la formation et les partenariats. La formation comprend trois niveaux: institutions, agents bénévoles et groupes de femmes.
27. Les alliances stratégiques seront renforcées et les autres activités du programme de pays offriront aux bénéficiaires des possibilités de suivre des cours d'alphabétisation et de participer à des activités vivres-contre-travail (VCT) et à des initiatives visant à créer des actifs.
28. Le Ministère de la santé sera responsable de la mise en œuvre de cette activité fondamentale par l'intermédiaire du Comité de gestion stratégique, au sein duquel le PAM et d'autres partenaires d'exécution seront représentés. A l'échelon local, l'Unité de gestion dispose de personnel spécialisé, avec de bonnes compétences techniques et logistiques, et exécutera cette activité avec l'appui d'un réseau de volontaires et de contrôleurs des services de santé. La mise en œuvre sera entreprise en partenariat étroit et en coordination avec les conseils municipaux.

Bénéficiaires et avantages escomptés

29. Sur les 18 000 bénéficiaires, une moyenne annuelle de 3 600 femmes enceintes et mères allaitantes, ainsi que leurs enfants de moins de 2 ans, recevront des rations familiales pendant 180 jours. Les bénéficiaires viendront de 33 municipalités dans 4 départements des zones choisies. Cette activité aura pour principal avantage d'améliorer l'état nutritionnel des femmes et de leurs enfants. Les femmes bénéficieront de la distribution, en coordination avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), de rations familiales et de comprimés de fer pour faire baisser les taux d'anémie. Le personnel de santé, les mères et les jeunes femmes, organisés en groupes communautaires, bénéficieront d'une formation en matière de santé, de nutrition et d'assainissement. Cette formation permettra à ces femmes d'assimiler de nouvelles pratiques améliorées de nutrition, d'assainissement et de santé, y compris la santé sexuelle et génésique ainsi que la prévention des maladies sexuellement transmissibles.

Appui et coordination, et dispositifs de suivi

30. Une étude de référence destinée à évaluer la proportion d'enfants présentant une insuffisance pondérale, la prévalence de l'anémie parmi les femmes enceintes et les habitudes alimentaires des familles, en particulier les pratiques d'alimentation des enfants d'âge préscolaire, est effectuée par le Ministère de la santé, avec l'assistance de l'OMS. Les résultats de cette étude seront utilisés comme point de départ pour cette activité.
31. Les variations de poids et la consommation des suppléments de fer seront contrôlés par des contrôleurs des services de santé communautaires et des villageoises bénévoles formées à cet effet, qui utiliseront des graphiques de référence et qui travailleront sous la supervision des infirmières des dispensaires et des agents de promotion de la santé. Les indicateurs proposés pour ce projet sont analogues à ceux utilisés par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID)/CARE. Le système de rapports de suivi et d'évaluation sera fondé sur le réseau renforcé des services de santé et sur le personnel de santé communautaire bénévole.



32. L'OMS et l'Institut de nutrition de l'Amérique centrale et du Panama affecteront un conseiller auprès de chaque unité de terrain. Le FNUAP offrira son concours pour la formation des formateurs, et l'UNICEF fournira des matériels de formation. Certains des produits ainsi que les suppléments de fer seront fournis par l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Les unités de terrain coordonneront les activités du personnel avec les comités de développement municipaux et locaux, les ONG, le Programme d'allocations familiales (PRAF) et le réseau des volontaires de santé, des dirigeants communautaires et des bénéficiaires sélectionnés.

Estimation des coûts

33. Cette activité nécessitera, pour la période de cinq ans, 8 070 tonnes de céréales, de légumineuses, de mélange maïs-soja et d'huile végétale. Les coûts estimés pour le PAM s'élèvent à 3,2 millions de dollars, tandis que la contribution du gouvernement a été estimée à 2,3 millions de dollars.

Activité fondamentale 2: Investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation

Orientation stratégique

34. L'orientation stratégique de cette activité est d'accroître la scolarisation à l'école primaire dans les zones les plus vulnérables du pays. L'activité a pour objet d'investir dans le capital humain par un soutien aux écoles primaires (priorité 2 de la politique visant à favoriser le développement).

Analyse des problèmes

35. Dans les zones rurales, le manque d'éducation et la malnutrition infantile représentent une menace constante à la santé et à l'accès à une vie productive. Le niveau moyen d'éducation dans le pays atteint tout juste 4,6 années d'école³, et tombe à moins de 3,5 années dans les zones rurales. Le taux de scolarisation des enfants est de 75 et 84 pour cent dans les zones rurales et urbaines, respectivement, et on estime que 130 000 enfants ne fréquentent pas du tout l'école. Le taux élevé d'abandon scolaire est lié à l'insuffisance de l'apport alimentaire, qui entrave le processus d'apprentissage à l'école. On estime que 68,7 pour cent de la population adulte du pays est alphabétisée⁴, avec peu de différence entre les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes. Les taux actuels de fréquentation scolaire des filles sont égaux ou supérieurs à ceux des garçons pour tous les degrés scolaires.
36. Sept études sur la nutrition à l'échelle du pays entier, réalisées entre 1986 et 1997, et qui ont mesuré la taille pour l'âge de presque tous les enfants scolarisés en première année, ont montré qu'ils souffraient des effets d'une exposition constante à l'insécurité alimentaire. Le recensement effectué par le PRAF en 1997 a permis d'évaluer la situation de 234 111 enfants, soit 94,2 pour cent de tous les enfants fréquentant la première année d'école, dont 63 pour cent résidaient en zones rurales. Les études du PRAF ont révélé des taux de retard de croissance en zone rurale de 40,8 pour cent en 1991 et de 47,6 pour cent en 1997. Dans les zones urbaines, les taux atteignaient 24,4 pour cent et 28,5 pour cent, respectivement. Ce problème est aggravé par la forte incidence de maladies infectieuses

³ PNUD, 2000. Rapport mondial sur le développement humain 2000.

⁴ Bureau général de la statistique et des recensements (DGEC), 2000, et Ministère de l'éducation, 1998.



parmi les écoliers, en particulier les diarrhées aiguës, les parasitoses et les maladies respiratoires, causées par le manque d'eau ou de systèmes d'assainissement appropriés.

Objectifs et résultats escomptés

37. Les objectifs immédiats de cette activité sont les suivants: i) accroître la scolarisation et la fréquentation scolaire, réduisant ainsi les taux d'abandon; ii) améliorer la nutrition et l'état de santé des écoliers par un accès amélioré aux rations complémentaires, aux soins de santé et à l'assainissement; et iii) accroître l'alphabétisation fonctionnelle, en premier lieu pour les femmes rurales.
38. Les résultats escomptés sont les suivants: taux de scolarisation des garçons et des filles accru de 10 pour cent; taux de fréquentation scolaire accru de 15 pour cent et taux d'abandon ramené à 10 pour cent, en particulier chez les filles; faim à court terme soulagée, et anémie réduite de 50 pour cent.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

39. L'aide alimentaire servira à encourager les familles à envoyer leurs enfants à l'école et fera en sorte que la faim à court terme n'inhibe pas les capacités d'apprentissage des enfants. Des rations "vivres pour l'apprentissage" à emporter seront distribuées aux filles afin de réduire le taux d'analphabétisme des femmes. Les 96 municipalités ciblées présentent des taux d'analphabétisme plus élevés que la moyenne nationale de 30 pour cent.

Stratégie d'exécution

40. La stratégie d'exécution de cette activité comprend un ciblage précis, avec la participation des conseils municipaux, des écoles les plus pauvres dans les municipalités choisies des zones du programme. La mise en œuvre sera fondée sur une démarche pluridisciplinaire intégrée dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, et sera assurée par le Ministère de l'éducation, en partenariat avec le programme "Écoles salubres" de la présidence et en collaboration avec l'OMS/OPS (Organisation panaméricaine de la santé), le programme d'alphabétisation EDUCATODOS et les ONG pertinentes intervenant dans ce secteur. L'accent sera placé sur la formation des enseignants et des parents, en particulier celle des femmes qui siègent dans les comités d'école. Des inspecteurs d'alphabétisation bénévoles seront désignés parmi les membres des communautés.
41. Partout où cela sera possible, des jardins scolaires seront créés à l'appui des cours consacrés à l'importance d'un régime alimentaire équilibré pour l'amélioration de la nutrition. La construction de latrines et de cuisines, ainsi que l'approvisionnement en eau potable, sont aussi prévus. Les enseignants et les parents recevront une formation aux pratiques de santé, à la manutention et à la préparation des aliments. Des articles non alimentaires, tels qu'ustensiles de cuisine, tasses et plats, comprimés anthelminthiques et matériels de formation seront achetés localement.

Bénéficiaires et avantages escomptés

42. Pour chaque année de la période quinquennale, 125 000 garçons et filles bénéficieront du programme. Ces enfants recevront des rations à l'école pendant 160 jours. En outre, chaque année 10 000 femmes recevront des rations "vivres pour l'apprentissage" pour les inciter à suivre des cours d'alphabétisation pendant 80 jours. Les élèves bénéficieront d'un meilleur accès aux vivres et à l'éducation ainsi que de meilleures conditions de santé et



d'hygiène. Grâce à la formation, les femmes auront davantage de possibilités de participation et un pouvoir de décision accru, tant dans leur famille qu'au sein de leur communauté.

Appui et coordination, et dispositifs de suivi

43. Une étude de référence sera effectuée afin d'évaluer l'absentéisme, les taux d'abandon scolaire et de scolarisation, la proportion d'enfants présentant une insuffisance pondérale, ainsi que les régimes et pratiques alimentaires des enfants qui fréquentent les écoles primaires. Le Ministère de l'éducation sera responsable du suivi et de l'évaluation par l'intermédiaire de l'Unité d'appui à l'alimentation scolaire, des inspecteurs du programme "Écoles salubres" et des contrôleurs du PAM dans chaque département. Le projet tirera parti du système de suivi et d'évaluation mis en place pour l'IPSR 6089.00, en le complétant par d'autres variables et modèles, ajoutés pour améliorer le système en fonction des besoins.

Estimation des coûts

44. L'activité exigera 6 120 tonnes de céréales, légumineuses, huile végétale, mélange maïs-soja et sucre. Le total des coûts opérationnels directs pour le PAM est estimé à 2,3 millions de dollars, et la contribution du gouvernement devrait atteindre 1,3 million de dollars. Les fonds gouvernementaux seront aussi utilisés pour des achats locaux de produits alimentaires de complément destinés à offrir un régime plus équilibré.

Activité fondamentale 3: Permettre aux ménages pauvres de trouver des moyens de subsistance plus durables et prévenir les catastrophes naturelles et en atténuer les effets

Orientation stratégique

45. L'orientation stratégique de cette activité fondamentale consiste à permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables, ce qui contribuera aussi à atténuer les effets des catastrophes naturelles en protégeant l'environnement (priorité 5 de la politique visant à favoriser le développement). Il faudra pour cela axer résolument l'action sur l'atténuation des effets des catastrophes naturelles dans les régions exposées à des crises répétées de cette nature (priorité 4 de la politique visant à favoriser le développement).

Analyse des problèmes

46. Près des deux tiers du pays sont couverts de forêts. Les personnes qui vivent dans les zones forestières du Honduras sont tributaires des ressources sylvestres pour leur subsistance. En outre, les forêts protègent les zones environnantes contre les effets des catastrophes naturelles. Toutefois, le pâturage extensif, les coupes de bois inconsidérées, le ramassage de bois de feu et de manière générale l'absence de techniques de sylviculture appropriées ont conduit à la destruction de milliers d'hectares, et de ce fait à la dégradation de l'environnement. Par le passé, l'octroi de concessions d'exploitation forestière de manière laxiste, irrationnelle et inégalitaire a contribué à la réduction du couvert forestier de 9,8 à 5,6 millions d'hectares, avec une perte annuelle de 80 000 hectares.
47. Sans couvert forestier pour les contenir, les inondations et glissements de terrain, de plus en plus fréquents, infligent des dégâts aux routes et aux infrastructures de base, et



compromettent les moyens de subsistance d'environ 65 pour cent de la population. (L'impact de El Niño et du cyclone Mitch a confirmé la nécessité de protéger les forêts pour prévenir ou atténuer les effets de ce genre de catastrophe sur les habitants des zones sujettes à ces phénomènes.) En outre, avec la réduction du couvert forestier, les personnes tributaires de la forêt pour leur subsistance sont confrontées à un accès limité à l'eau, au bois de feu et au bois d'oeuvre, ce qui alourdit encore le fardeau pesant sur les femmes des zones rurales, qui sont responsable dans une large mesure de la collecte de ces ressources.

48. En outre, chaque année, des milliers d'hectares de forêt sont détruits par le feu. Au cours de la seule année 1998, 335 790 hectares de forêts ont été ravagés par les flammes, entraînant des pertes économiques de l'ordre de 112 millions de dollars. Au cours des deux dernières années, le PAM a participé à un programme de prévention des incendies au moyen d'activités VCT.
49. Les agriculteurs pauvres ne disposent généralement que de petites parcelles marginales de cultures pluviales pour produire les céréales de base consommées par leur famille. La pression qui s'exerce pour trouver de meilleures terres dans ce contexte de fragilité des ressources a contribué à l'accélération de l'exploitation de ressources naturelles non renouvelables et à la dégradation de l'environnement, deux phénomènes qui vont continuer, à leur tour, à menacer la sécurité alimentaire des ménages et l'environnement.
50. La loi sur la modernisation de l'agriculture a créé un cadre réglementaire et législatif favorable, qui confie à la Société hondurienne de développement forestier (AFE-COHDEFOR) la responsabilité de défendre les droits des communautés qui vivent en milieu forestier, par des accords et des plans de gestion de la forêt. Cette activité permettra aux bénéficiaires de tirer parti plus rapidement de ce nouveau cadre législatif. Les zones de forêt sélectionnées par le projet sont habitées par de fortes communautés autochtones, au nombre desquelles les Lencas et les Chortís. Les activités seront orientées vers la restauration et la conservation des ressources naturelles, la protection de la forêt, l'aménagement des bassins versants et l'introduction de pratiques durables en matière d'agroforesterie.

Objectifs et résultats escomptés

51. Les objectifs immédiats de l'activité sont les suivants: i) permettre aux villageois des deux sexes d'adopter des techniques durables de gestion de la forêt; ii) améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des familles des bénéficiaires visés; iii) renforcer les capacités des communautés en matière de prévention des catastrophes et d'atténuation de leurs effets.
52. Les résultats escomptés sont les suivants: i) 10 000 participants formés par an —dont 50 pour cent de femmes— à des techniques durables de gestion de la forêt; ii) la sécurité alimentaire et les revenus des familles participantes améliorés de 30 pour cent, avec maîtrise par les femmes de 50 pour cent au moins des actifs créés par l'activité; iii) des familles et des communautés moins vulnérables aux catastrophes naturelles.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

53. L'aide alimentaire du PAM permettra aux agriculteurs touchés par l'insécurité alimentaire, et aux femmes en particulier: i) de consacrer du temps à la participation à des associations forestières et à des groupes de femmes; ii) d'améliorer leurs compétences; iii) d'entreprendre des activités productrices, génératrices de revenus, sans avoir à migrer en quête d'un emploi. Les activités destinées à une exploitation rationnelle des ressources forestières et à l'amélioration de la sécurité alimentaire prévoiront diverses formations:



gestion des forêts, prévention des catastrophes et atténuation de leurs effets, protection contre les incendies, création de crèches communautaires, production de légumes et plantation d'arbres fruitiers.

Stratégie d'exécution

54. L'organisme d'exécution de cette activité sera l'AFE-COHDEFOR. L'activité accordera la priorité aux communautés qui auront signé l'accord de gestion des forêts, qui garantit le droit des communautés de jouir du fruit de leur travail à moyen et long terme, tout en garantissant l'accès à des ressources forestières durables.
55. L'exécution de cette activité sera axée sur trois secteurs fondamentaux: administratif, social (participation et problématique hommes-femmes) et technique. Cette stratégie est décrite dans un "Manuel d'exécution" mis au point dans le cadre du projet Aménagement forestier participatif. Le personnel de l'AFE-COHDEFOR sera exclusivement affecté à cette activité, et des manuels définiront la bonne gestion des ressources.

Bénéficiaires et avantages escomptés

56. Les bénéficiaires de cette activité seront quelque 50 000 hommes et femmes appartenant aux familles les plus vulnérables et les plus touchées par l'insécurité alimentaire, vivant dans les zones de forêt des régions sélectionnées pour le programme de pays. Les participants travailleront pendant cinq mois par an, durant les périodes où la pénurie alimentaire est la plus forte, et recevront des rations familiales. Le fait de réduire la nécessité de migrer temporairement contribuera à maintenir les familles unies et allégera une partie du fardeau pesant sur les femmes lorsqu'elles doivent rester seules pour s'occuper de la famille. Les participants acquerront des compétences nouvelles et seront mieux préparés à gérer de manière productive les ressources de la forêt; ils pourront ainsi améliorer leurs revenus et la sécurité alimentaire de leur famille. Les femmes pourront participer sur un pied d'égalité aux comités de décision et elles auront la maîtrise, à parts égales, des actifs créés par cette activité.

Appui et coordination, et dispositifs de suivi

57. Cette activité a été conçue en consultation et en partenariat avec les donateurs bilatéraux, les ONG et des organisations des Nations Unies. Le PAM participe au groupe consultatif sur les forêts qui est organisé par l'AFE-COHDEFOR avec dix des principaux donateurs et avec le PNUD. L'AFE-COHDEFOR travaillera en collaboration avec trois partenaires principaux pour mettre au point les cours de formation et le cofinancement de cette activité.
58. Une étude de référence participative, avec des indicateurs ventilés par sexe, sera effectuée pour établir la situation au départ de l'activité. Le système informatisé déjà mis au point pour le suivi et l'évaluation du projet Aménagement forestier participatif, qui est en cours, sera adapté aux fins de cette activité, et une formation complémentaire sera dispensée au personnel participant au suivi et à l'évaluation d'ensemble du programme de pays.

Estimation des coûts

59. Cette activité exige 14 800 tonnes de céréales, d'huile végétale et de légumineuses. Les coûts opérationnels directs pour le PAM seront d'environ 5 millions de dollars, le gouvernement fournissant quant à lui 2,4 millions de dollars.



Activités d'appui

60. Les évaluations de la vulnérabilité ont été d'une importance vitale dans le processus de planification du programme de pays, et elles ont été utilisées comme outil de base afin d'identifier les districts à cibler. L'Unité ACV du bureau de pays se chargera du ciblage des communautés à inclure dans le programme de pays, en conduisant des études participatives et en générant les données primaires, en collaboration avec les partenaires d'exécution. L'Unité mettra en outre régulièrement à jour ses analyses de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire.
61. Des consultants seront engagés pour préparer l'étude de référence du programme de pays et pour mettre en place un système intégré de suivi et d'évaluation. Une formation sera fournie aux instances de contrepartie dans les domaines de la gestion de projets et des techniques participatives. Les contrôleurs de l'aide alimentaire joueront un rôle important dans le renforcement des capacités institutionnelles à l'échelle locale.
62. En ce qui concerne les Engagements du PAM en faveur des femmes, les tâches prioritaires consisteront à confier des rôles de direction aux femmes dans les comités de distribution de vivres, renforçant par là leurs capacités de décision. Les femmes détenant des rôles de direction continueront à recevoir une formation dans les domaines de la nutrition, de l'hygiène et de la préparation des aliments. Les activités avec les groupes de femmes permettront aux femmes d'occuper davantage de postes de gestion à responsabilités, d'acquérir de nouvelles compétences et aptitudes, et d'avoir de nouvelles sources de revenus. En outre, les lettres d'entente devant être signées avec des partenaires tels qu'ONG ou autres entités comprendront des clauses par lesquelles ces partenaires s'engageront à respecter les Engagements en faveur des femmes.

Principaux problèmes, hypothèses et risques

63. Le Honduras a jeté les bases de sa politique de décentralisation au moyen de la loi pour la modernisation de l'État. L'efficacité des programmes conçus pour lutter contre la pauvreté et la faim dans les zones rurales dépendra de la poursuite et de la consolidation de ce processus. Ce dernier a toutefois progressé moins vite que prévu, en raison d'un certain nombre de carences institutionnelles dans les capacités d'administration et de gestion. Étant donné l'importance de la décentralisation de ses activités, le programme de pays appuiera les processus de participation et le renforcement des institutions locales et des organisations de base pour assurer une plus grande durabilité.
64. La dette extérieure considérable du pays pèse lourdement sur la capacité du gouvernement de financer des projets de développement. La participation d'ONG et d'institutions décentralisées devrait compenser dans une large mesure cette capacité limitée en termes de personnel de contrepartie et de disponibilité des ressources. D'autre part, l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés fournira une bonne occasion de renforcer les engagements financiers du gouvernement à l'égard de projets de développement en zone rurale.
65. Étant donné l'extrême vulnérabilité du pays aux catastrophes naturelles, le PAM pourrait être contraint, en cas de situation d'urgence de grande ampleur, à repenser ses priorités ou ses stratégies de ciblage afin de réagir de manière appropriée à une opération de secours.



PROCESSUS DE GESTION DU PROGRAMME

Examen préalable

66. Les bénéficiaires potentiels des activités 1 et 2 ont été consultés durant le processus de formulation, par le biais d'entretiens et d'ateliers. Tout en maintenant les objectifs généraux des projets d'Aménagement forestier participatif et de Santé et développement communautaire, la stratégie et les objectifs immédiats ont été revus pour le programme de pays, afin de les rendre parfaitement compatibles avec la politique du PAM visant à favoriser le développement et de les adapter à la démarche du programme de pays.
67. Les experts du gouvernement ont formulé l'activité 3 avec l'aide d'un consultant local. Des ateliers ont été organisés afin d'évaluer la viabilité technique et financière de l'activité. Les activités complémentaires, qui représentent aussi une priorité pour le gouvernement et pour le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, sont conformes aux recommandations des principaux donateurs.

Exécution du programme

Capacités du bureau de pays

68. Avec le retrait progressif de l'IPSR 6089.00, le bureau de pays du PAM réduit ses effectifs. Le personnel restant, inspecteurs de terrain y compris, est suffisant pour assurer l'exécution du programme de pays. Il serait souhaitable d'obtenir l'appui d'administrateurs auxiliaires. Les inspecteurs de terrain, des femmes en majorité, seront affectés dans quatre bureaux auxiliaires (Choluteca, Copán, Santa Barbara et Francisco Morazán). Il est nécessaire de renforcer les compétences du personnel du PAM et des instances de contrepartie en ce qui concerne: i) les instruments et les techniques de planification participative et l'intégration des questions de parité hommes-femmes et ii) les techniques de formation des formateurs.

Coordination et partenariat

69. A l'échelon central, une Unité générale de coordination sera mise en place avec les directeurs nationaux et les représentants du secrétariat technique, de la coopération internationale et du PAM. Des unités de gestion séparées superviseront directement l'exécution de chaque activité. A l'échelon local, la coordination et l'exécution des activités seront la responsabilité des unités de terrain du programme, en liaison étroite avec les gouverneurs de chaque département et avec la participation de représentants de toutes les parties concernées: ministères chargés de l'exécution, ONG partenaires et conseils de développement municipaux.
70. Le partenariat est l'un des principaux atouts des opérations du PAM au Honduras. L'organisation collabore en effet avec trois donateurs multilatéraux et bilatéraux — l'USAID, la Banque centraméricaine d'intégration économique (BCIE) et l'ACDI— 30 organisations internationales (l'Office allemand de la coopération technique (GTZ), les Services de secours catholique, CARE, *World Vision*, *International Foster Plan*, *Save the Children Fund*, Médecins sans Frontières, Atlas Logistique, la Croix-Rouge, etc.), 45 ONG nationales, 121 municipalités, diverses instances/commissions, cinq groupes communautaires, 19 institutions gouvernementales et d'autres. Cette co-exécution a permis de constituer un réseau national visant à atténuer la pauvreté, à restaurer les infrastructures et à renforcer les capacités locales pour des initiatives de développement durable.



L'exécution réussie des activités au titre de l'IPSR 6089.00 était fondée sur des alliances stratégiques. Avant l'exécution du programme de pays, des contacts seront pris avec les partenaires les plus efficaces, et de nouvelles relations de travail seront établies. Les critères de sélection comprendront: un nombre de collaborateurs suffisant sur le terrain, les capacités du partenaire dans le domaine technique et en matière de rapports, ses relations de coopération avec le PAM par le passé et son engagement quant à la mise en œuvre des politiques du PAM concernant la participation et la problématique hommes-femmes.

71. Le PAM continuera: i) à diriger la coordination du groupe sur l'aide alimentaire pour surveiller la production alimentaire; ii) à échanger des informations sur la sécurité alimentaire dans le pays entier; et iii) à assurer la programmation conjointe des activités nécessaires. Les modalités conjointes seront coordonnées par l'intermédiaire des initiatives de bilan commun de pays/Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, qui seront aussi harmonisées avec le cycle de programmation des organismes des Nations Unies opérant au Honduras (2002–2006).

Participation des bénéficiaires

72. Les bénéficiaires participeront activement à toutes les étapes du programme de pays: étude de référence dans un premier temps, puis choix et exécution des activités, et enfin suivi et évaluation des résultats. Dès que le programme de pays aura été approuvé par le Conseil d'administration, les villages seront sélectionnés, avec la participation des conseils municipaux et des conseils de développement communautaire, en fonction de critères bien définis. Les autorités locales fourniront, avec un financement des instances de contrepartie, des matériaux de construction de base ainsi que des produits alimentaires frais pour le transport et la manutention des vivres. La participation des femmes à la gestion des ressources alimentaires et à la sélection des actifs à générer sera une condition préalable à l'approbation des investissements dans la communauté.

Logistique de l'aide alimentaire

73. Les vivres et les articles non alimentaires importés arriveront à Puerto Cortés. L'Institut hondurien de la famille et des enfants est l'instance gouvernementale responsable de la réception, du dédouanement, du transport, de l'entreposage et de la manutention dans l'entrepôt central à San Pedro Sula. Bien que l'Institut ait déjà fait preuve, par le passé, de capacités de gestion suffisantes, elles seront encore renforcées par l'informatisation et par la formation du personnel en matière de manutention et d'administration des produits alimentaires. Une fois les produits alimentaires livrés à partir de l'entrepôt central, les ministères chargés de l'exécution seront responsables de leur réception et de leur transport vers les entrepôts municipaux. Dès lors, les communautés bénéficiaires seront responsables de l'organisation du transfert des produits jusqu'aux points de distribution finale.
74. Des achats locaux ainsi que des échanges de produits pourront être organisés si les prix du marché local sont concurrentiels et si les achats locaux présentent un rapport coût-efficacité favorable et sont dans l'intérêt bien compris du Programme. Des prêts pourraient aussi être organisés entre les diverses activités du programme, et avec l'aval des instances de contrepartie.

Durabilité et stratégie de retrait

75. La participation de toutes les parties intéressées à tous les échelons est une composante essentielle de la durabilité. Qui plus est, la durabilité sur le plan local ne peut être obtenue que par la création d'actifs durables, et surtout par une transformation durable des comportements, fondée sur l'amélioration des connaissances, des compétences et des



qualifications. C'est pour cette raison que le programme de pays insiste fortement sur l'efficacité de la formation. Une attention de tous les instants sera accordée au renforcement des capacités des instances de contrepartie et à la bonne gestion des produits et des articles non alimentaires, de manière à ce que le gouvernement puisse progressivement assumer la responsabilité des diverses activités. Le progrès de l'engagement des pouvoirs publics sera suivi avec attention afin d'établir une stratégie de retrait appropriée.

Suivi du programme et vérification des comptes

76. Un système intégré de suivi pour le programme de pays sera conçu en collaboration avec l'OPS-OMS et avec CARE. Il améliorera et adaptera les systèmes existants, et identifiera de nouveaux indicateurs en fonction des besoins du PAM, en particulier pour les données ventilées en fonction de l'appartenance sexuelle.
77. Des rapports sur l'état d'avancement des activités du programme de pays seront préparés tous les six mois par l'Unité générale de coordination, à partir des informations fournies par les unités de gestion des activités et avec l'aide du PAM. Des enquêtes et études périodiques apporteront des informations de qualité sur les avantages et les résultats des activités et produiront des données ventilées par sexe. On trouvera les indicateurs dans le cadre logique, à l'annexe II.
78. Le programme offre une souplesse suffisante pour réorienter la distribution de vivres entre les activités fondamentales ainsi qu'en cas de catastrophe naturelle. Le gouvernement ne dispose pas encore d'un système d'alerte rapide assorti d'indicateurs normalisés et permanents. Toutefois, l'Unité ACV, en coordination avec les organismes intéressés tels que la FAO, a mis au point une série de cartes et d'outils afin d'identifier les zones du pays les plus exposées à l'insécurité alimentaire, à la sécheresse, aux inondations et aux incendies de forêt, et elle aidera le gouvernement à définir des stratégies appropriées pour prévenir les catastrophes naturelles et atténuer leurs effets.
79. Les directeurs des activités sont responsables des décaissements, de la comptabilité et de la présentation des rapports mensuels correspondants. Les collaborateurs des instances de contrepartie ont été formés afin que les pratiques et les procédures suivies soient conformes aux exigences du PAM concernant la vérification des comptes.
80. Une évaluation des résultats du programme de pays et de ses activités sera réalisée en 2004, afin de fournir une base pour la préparation du prochain SSP. Des évaluations locales pourront être réalisées sur des thèmes précis considérés comme essentiels pour atteindre les objectifs du programme de pays, comme par exemple la participation réelle des bénéficiaires et des parties intéressées à toutes les étapes du programme de pays, et la participation des femmes à la prise de décisions et à la maîtrise des ressources et des actifs créés. Ces études seront réalisées pendant la phase d'exécution du programme de pays, selon les besoins, et à condition que les fonds nécessaires soient disponibles.

ACTIVITES COMPLEMENTAIRES

81. Les activités complémentaires seront exécutées à condition que soit mis à disposition un financement bilatéral ou un financement multilatéral supplémentaire à emploi spécifique. Toutes les ressources du PAM dépendent de contributions volontaires des donateurs. Les sources possibles de financement pourraient comprendre l'OPS-OMS, la BCIE et l'Organisation des États américains (OEA).



Activité complémentaire 1 : Écoliers supplémentaires

82. Un total de 60 000 écoliers supplémentaires dans les zones cibles seront inclus pour renforcer l'impact de l'activité d'alimentation en milieu scolaire. L'objectif est d'attirer les enfants à l'école dans les zones choisies où les taux de scolarisation sont les plus faibles et où les repas scolaires présentent les meilleures perspectives d'augmentation des taux de fréquentation scolaire. Les mesures et les rations sont les mêmes que celles prévues pour l'activité fondamentale 2.

Estimation des coûts

83. L'activité nécessitera 2 208 tonnes de céréales, de légumineuses et d'huile végétale. Les coûts estimés pour le PAM s'élèvent à 840 727 dollars, et la contribution du gouvernement est estimée à 285 000 dollars. D'autres contributions sont en cours de négociation avec l'OPS-OMS, la BCIE et l'OEA.

Activité complémentaire 2: Atténuation des effets des catastrophes naturelles pour prévenir les incendies de forêt, les inondations et la sécheresse

Orientation stratégique

84. L'objectif de cette activité complémentaire est de contribuer à la prévention des catastrophes naturelles et à l'atténuation de leurs effets dans les régions sujettes à des crises répétées de cette nature (priorité 4 de la politique visant à favoriser le développement).

Analyse des problèmes

85. Au cours des dernières années, le Honduras a été exposé à de graves catastrophes naturelles. En 1997, le phénomène El Niño a provoqué des pertes importantes pour l'agriculture, et en 1998 le cyclone Mitch a fait plus de 7 000 morts et a causé des destructions massives d'habitations, de routes et d'infrastructures productives, en infligeant au pays de graves dommages économiques. Les incendies de forêt à répétition exercent un impact négatif sur la santé de la population et sur les changements climatiques à l'échelle locale.

Objectifs et résultats escomptés

86. Les objectifs immédiats sont: i) prévenir les inondations, la sécheresse et les incendies de forêt et atténuer leurs effets; ii) réduire l'érosion des sols et améliorer la rétention de l'humidité par la conception et la mise en œuvre de plans d'aménagement des bassins versants pour des communautés sélectionnées.
87. Les résultats escomptés sont: i) des plans de gestion des risques préparés et mis en œuvre dans des communautés et des municipalités choisies, y compris la protection des forêts contre les incendies et les inondations; ii) les capacités locales des municipalités et des communautés renforcées par la formation; iii) des plans d'aménagement des bassins versants conçus et mis en œuvre dans des communautés choisies.

Rôle et modalités de l'aide alimentaire

88. L'aide alimentaire sera une mesure d'incitation pour la création d'une infrastructure communautaire qui réduise les risques et renforce les capacités des communautés à se préparer pour réagir aux catastrophes. L'aide alimentaire servira aussi comme mesure de



transfert de revenus, en fournissant aux familles pauvres des occasions de participer à la mise en œuvre d'activités de conservation.

Stratégie d'exécution

89. Le Comité de coordination pour la préparation et la réaction aux situations de catastrophe et l'AFE-COHDEFOR, en coordination avec le Ministère de l'agriculture, seront responsables de l'exécution de cette activité complémentaire, en partenariat avec les ONG présentes dans la région. Des accords de coopération seront signés entre l'AFE-COHDEFOR, les diverses ONG et le PAM afin de définir les responsabilités pour la fourniture de l'assistance technique, la formation des fonctionnaires municipaux et des bénéficiaires participants, et les autres apports.

Bénéficiaires et avantages escomptés

90. Cette activité bénéficiera à 10 000 personnes, hommes et femmes de familles pauvres vivant en zones rurales, dans les zones cibles, pendant les périodes de plus grave pénurie alimentaire (cinq mois par an). Les avantages escomptés, outre les transferts directs de revenus découlant des rations alimentaires, seront la moindre vulnérabilité de la population cible face aux inondations et aux autres catastrophes naturelles, grâce à l'amélioration des pratiques de planification préalable et grâce au renforcement des capacités de conservation et de gestion de l'eau.

Appui et coordination, et dispositifs de suivi

91. Cette activité a été préparée en coordination avec le projet sur les bassins versants bénéficiant de l'assistance de l'USAID. Les dispositifs de suivi bénéficieront de cette coopération.

Estimation des coûts

92. Cette activité exige 2 565 tonnes de produits alimentaires —céréales, légumineuses et huile végétale— pour une période de cinq ans. Les coûts opérationnels directs pour le PAM s'élèveront à environ 1,2 million de dollars, le gouvernement apportant une contribution de 410 000 dollars.

EVALUATION

93. Une évaluation axée sur les résultats du programme de pays et ses activités sera réalisée au cours de la troisième ou quatrième année du programme de pays, et présentée au Conseil d'administration en même temps que le prochain SSP. Des évaluations locales pourraient être réalisées sur des sujets précis jugés essentiels pour atteindre les objectifs du programme de pays. A titre d'exemple, on peut mentionner la participation réelle des bénéficiaires et des parties intéressées à toutes les phases du programme de pays, et la participation des femmes aux procédures de décision et à la maîtrise des ressources et des actifs générés. Ces études seront effectuées pendant l'exécution du programme de pays, en fonction des besoins et dans la mesure où les ressources disponibles le permettront.



RECOMMANDATION

94. Pour le programme de pays proposé pour le Honduras, qui couvre la période 2002-2006, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans la limite des ressources disponibles, l'allocation de 10,5 millions de dollars, couvrant la totalité des coûts opérationnels directs de base, et de 2 millions de dollars pour des activités complémentaires.



ANNEXE I**RESUME DU SSP POUR LE HONDURAS (WFP/EB.2/2001/4/6)**

Le Honduras est un pays à faible revenu et à déficit vivrier (PFRDV). Son produit national brut (PNB) moyen en 1998 (740 dollars E.-U.⁵) était le troisième plus faible d'Amérique latine et des Caraïbes, et est encore passé en dessous de 796 dollars en 1990. Il était aussi parmi les PNB les plus inégalement répartis d'Amérique latine, les 30 pour cent les plus pauvres de cette population n'en recevant que 4,5 pour cent⁶. Près de la moitié de la population connaît l'extrême pauvreté. En 2000, les salaires journaliers du secteur rural couvraient, selon les estimations, l'achat de seulement 70 pour cent de l'assortiment alimentaire minimum. Près de 50 pour cent de tous les enfants couverts par l'enquête réalisée en 1997 montraient des signes de malnutrition, de légère à aiguë. En 2000, la consommation quotidienne moyenne de calories a été estimée à seulement 85 pour cent du minimum recommandé. Le taux de mortalité national des moins de cinq ans était de 53 pour 1 000 enfants en 1996, et les taux de mortalité maternelle étaient extrêmement élevés en 1998, atteignant 182 pour 100 000 naissances vivantes. L'Indicateur du développement humain (IDH) attribué par le PNUD au Honduras était de 653, le plaçant à la 113ème place sur 172 pays, et l'Indicateur sexospécifique du développement humain était de 644 en 1998, ce qui lui valait la 94ème place sur le plan mondial.

Les destructions causées par le cyclone Mitch en 1998 ont eu un impact considérable sur les infrastructures sociales ainsi que sur l'économie nationale et domestique, aggravant la pauvreté et la faim pour ceux qui souffraient déjà le plus de l'insécurité alimentaire. Le Honduras est particulièrement exposé au risque d'inondation, de glissement de terrain, d'incendie de forêt et de sécheresse, en sorte que d'importantes parties de sa population vivent pratiquement sous la menace constante d'une catastrophe naturelle. Les faibles niveaux de revenu et la répartition inégale des richesses, en particulier dans les zones rurales, sont des facteurs de la pauvreté chronique et extrême qui n'a guère évolué au cours des 10 dernières années. La traduction immédiate de cette pauvreté en insécurité alimentaire est manifeste à travers les indices très élevés de malnutrition et sa grande dispersion géographique dans le pays. Bien que certains facteurs d'éducation et de santé, qui sont des préalables du développement, attestent une tendance positive, les récentes catastrophes naturelles et économiques menacent pourtant de l'inverser, si modeste soit-elle.

Compte tenu de la stratégie gouvernementale de lutte contre la pauvreté, du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, de l'analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV) ainsi que de l'objectif de la politique d'aide alimentaire et de développement, le PAM concentrera ses activités essentiellement sur 96 municipalités dans six départements présentant des niveaux de malnutrition alarmants et des IDH faibles. La plupart de ces municipalités sont situées dans les régions de l'ouest, du centre et du sud du pays, caractérisées par des terrains vallonnés au sol infertile, où prédomine une agriculture de subsistance (annexe, carte 2).

⁵ PNUD, 1998. Le PNB par habitant a chuté, passant de 796 dollars en 1990 à 758 dollars en 1997, et de nouveau baissé en 1998 pour s'établir, selon les estimations, à 740 dollars, conséquence du cyclone Mitch. Les chiffres de la Banque mondiale indiquent 740 dollars pour 1997.

⁶ Unité des analyses techniques du Bureau de la Présidence (UNAT), 1999.



Conformément à la décision 1999/EB.A/2 du Conseil d'administration, le PAM axe ses activités de développement sur cinq objectifs. Le présent schéma de stratégie de pays (SSP) de deuxième génération porte sur les objectifs suivants d'aide alimentaire et développement: 1) permettre aux jeunes enfants, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes de satisfaire leurs besoins nutritionnels spéciaux et leurs besoins sanitaires connexes; 2) permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation; 4) atténuer les effets des catastrophes naturelles dans les régions vulnérables à des crises répétées de cette nature; et 5) permettre aux ménages qui sont tributaires de ressources naturelles dégradées pour leur sécurité alimentaire de trouver des moyens de subsistance plus durables.

Ce SSP servira de base à l'élaboration d'un Programme de pays couvrant la période 2002-2006.

PRINCIPAUX POINTS SOULEVES DURANT LE DEBAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE SSP POUR LE HONDURAS

Le Conseil a souscrit à la stratégie décrite dans le SSP et a recommandé d'inclure dans le prochain programme de pays des activités liées à la prévention et à l'atténuation des catastrophes naturelles. Quelques membres, estimant que le gouvernement n'avait pas de politique explicite en matière de sécurité alimentaire, ont considéré que le Secrétariat devrait continuer à s'attacher à ce que cette question soit intégrée dans la stratégie de réduction de la pauvreté.

Un membre du Conseil a indiqué que le Honduras bénéficierait de l'initiative en faveur de l'alimentation scolaire par le biais du PAM et d'une ONG, et a recommandé de maintenir une bonne coordination entre tous les partenaires participants afin d'assurer une éducation de qualité.

Le Secrétariat a indiqué qu'il était prévu d'utiliser des activités vivres-contre-travail pour créer des actifs, au profit notamment des femmes, qui devraient aller de pair avec des possibilités de formation et des partenariats renforcés.




**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE
PROGRAMME DE PAYS POUR LE HONDURAS (2002–2006)**

Hiérarchie des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses et risques
<p>Objectif général: Améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des personnes le plus pauvres vivant dans les zones marginales.</p>	<p>Indicateurs de l'impact: Amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance jusqu'à l'autosuffisance.</p>	<p>Risque: La détérioration des ressources naturelles et le degré élevé de pauvreté des bénéficiaires pourraient retarder l'impact à long terme.</p>
<p>Objectif du programme de pays: Apporter des améliorations durables de la sécurité alimentaire pour les 266 000 bénéficiaires dans certaines des communautés rurales le plus défavorisées, situées principalement dans 96 municipalités de 10 départements, en insistant spécialement sur les femmes et les enfants de moins de 2 ans.</p>	<p>Amélioration de la sécurité alimentaire des bénéficiaires grâce à leur participation aux activités du programme de pays par département et municipalité.</p>	<p>Risques: Le gouvernement pourrait manquer de capacités pour exécuter les activités du programme. La participation des femmes pourrait demeurer faible, à cause de facteurs culturels.</p>
<p>Buts du programme de pays: (objectif au niveau de l'activité) 1. Améliorer les pratiques de santé des femmes et des enfants vulnérables.</p>	<p>Indicateurs de résultats: Augmentation, après la première année, du pourcentage de femmes ayant adopté de meilleures pratiques de santé et d'hygiène à domicile, mesuré trimestriellement; pourcentage des femmes fréquentant les centres de santé et recevant une formation qui adoptent de meilleures pratiques nutritionnelles et sanitaires augmentant 10 pour cent après la première année, 20 pour cent après la deuxième année et 40 pour cent après la troisième année. Pourcentage du personnel de santé formé qui connaît, qui pratique et qui forme d'autres personnes aux pratiques adéquates de santé et de nutrition. Pourcentage de femmes qui ont adopté des pratiques améliorées de santé génésique.</p>	<p>Hypothèse: En l'absence de TTEM pour cette activité, le gouvernement assure les ressources nécessaires pour atteindre l'objectif de l'activité.</p>
<p>2. Permettre aux familles pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation.</p>	<p>Augmentation du taux de scolarisation par sexe. Augmentation des taux de fréquentation scolaire et baisse du taux d'abandon scolaire, tels que mesurés annuellement par les registres scolaires.</p>	<p>Hypothèses: Le Ministère de l'éducation et le programme "Écoles-santé-nutrition" demeurent en coordination constante pour compléter mutuellement leurs mesures et leurs ressources. Les comités de parents participent activement pour garantir l'adhésion au projet et sa durabilité.</p>



**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE
PROGRAMME DE PAYS POUR LE HONDURAS (2002–2006)**

<p>3. Permettre aux familles pauvres de mettre en œuvre des stratégies améliorées pour parvenir à une subsistance durable.</p>	<p>Nombre et pourcentage de femmes qui siègent dans les comités de décision en matière de foresterie (objectif: 50 pour cent).</p> <p>Augmentation du pourcentage moyen des revenus provenant des activités d'agroforesterie.</p> <p>Quantité de produits forestiers et agricoles récoltés/commercialisés ou consommés à l'échelle des ménages.</p> <p>Nombre d'écoles ayant intégré dans leurs programmes la planification préalable, la prévention et l'atténuation des effets des catastrophes (objectif: 500 écoles).</p> <p>Nombre et pourcentage de participants ayant adopté de nouvelles pratiques d'aménagement des bassins versants, par sexe (objectif: 2 000 par an).</p> <p>Nombre et pourcentage de participants, par sexe, agissant en tant que gardiens des ressources naturelles (objectif: 50 pour cent des participants).</p> <p>Nombre et pourcentage de femmes ayant la maîtrise des actifs créés grâce aux avantages de la foresterie.</p>	<p>Hypothèses:</p> <p>Participation des femmes, cruciale pour atteindre l'objectif de cette activité.</p> <p>La participation de la communauté garantit la durabilité.</p> <p>Le Statut juridique des bénéficiaires concernant le droit à la terre et à l'exploitation de la forêt est garanti et protège l'usufruit de la forêt par la communauté et sa protection.</p> <p>Risque:</p> <p>Les effets dévastateurs des incendies de forêt d'origine humaine pourraient réduire à néant les bénéfices du projet en termes de reboisement.</p>
 <p>Principaux résultats:</p> <p>1.1 Augmentation de 10 pour cent par an de la fréquentation des centres de santé ruraux par les femmes vulnérables et leurs enfants de moins de 2 ans.</p> <p>1.2 Augmentation de 90 pour cent du nombre d'enfants de moins de 2 ans présentant une courbe de croissance normale.</p> <p>1.3 Augmentation annuelle de 25 pour cent du nombre de femmes ayant bénéficié de cinq consultations prénatales.</p> <p>1.4 Augmentation de 25 pour cent pendant la première année, et de pourcentage 50 pour cent pendant la deuxième année, du de femmes soignées au cours des quatre premiers mois de la grossesse.</p>	<p>Indicateurs de résultats:</p> <p>Nombre de femmes et d'enfants de moins de 2 ans fréquentant le centre de santé chaque mois (information trimestrielle par municipalité et par département).</p> <p>Taux de diminution de la malnutrition infantile, mesurée trimestriellement au moyen de la courbe de croissance normale.</p> <p>Nombre de femmes soignées au centre de santé avant le quatrième mois de grossesse.</p> <p>Nombre de femmes soignées au centre de santé avant le sixième mois de grossesse.</p> <p>Pourcentage de réduction de l'anémie parmi les bénéficiaires après six mois.</p> <p>Nombre et pourcentage de femmes disposant d'informations exactes sur les pratiques de santé et d'assainissement, ainsi que sur la quantité, la qualité et la composition de la ration alimentaire qu'elles reçoivent.</p>	

**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE
PROGRAMME DE PAYS POUR LE HONDURAS (2002–2006)**

<p>1.5 Réduction d'au moins 80 pour cent du taux d'anémie chez les femmes et leurs enfants de moins de 2 ans soignés au centre de santé.</p> <p>1.6 Amélioration des connaissances de base des femmes vulnérables en matière de santé, de nutrition et d'hygiène.</p>		
<p>2.1 Augmentation de 10 pour cent du taux de scolarisation des filles et des garçons.</p> <p>2.2 Augmentation de la fréquentation scolaire de 15 pour cent et diminution des abandons scolaires de 10 pour cent, en particulier chez les filles.</p> <p>2.3 Amélioration de la santé et de la nutrition; atténuation de la faim à court terme; réduction de 50 pour cent de l'anémie chez les écoliers.</p> <p>2.4 Amélioration de l'accès à l'eau et aux installations d'assainissement dans 30 pour cent des écoles fréquentées.</p> <p>2.5 Amélioration de l'alphabétisation fonctionnelle, surtout pour les femmes vivant en zone rurale.</p>	<p>Nombre d'enfants inscrits à l'école (sur base annuelle).</p> <p>Nombre de filles et de garçons fréquentant l'école, par mois.</p> <p>Taux de prévalence de l'anémie parmi les bénéficiaires.</p> <p>Nombre de nouveaux points d'approvisionnement en eau salubre et nombre de nouvelles latrines.</p> <p>Augmentation du taux d'alphabétisation au sein de la population bénéficiaire.</p>	
<p>3. Formation de 9 000 participants, dont au moins 40 pour cent de femmes, dans les domaines suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ gestion des ressources naturelles ➤ systèmes d'agroforesterie ➤ gestion du risque intégrée ➤ protection des forêts. <p>3.2 Couverture de 20 000 hectares par des plans de gestion forestiers.</p> <p>3.3 Renforcement des capacités communautaires en matière de prévention des catastrophes et d'atténuation de leurs effets.</p>	<p>Nombre d'hommes et de femmes formés à la gestion des ressources naturelles, par sexe.</p> <p>Nombre de participants ayant reçu une introduction au système de l'agroforesterie, par sexe (objectif: 4 000).</p> <p>Nombre de plans de gestion du risque intégrée préparés à l'échelon municipal.</p> <p>Nombre de gardes forestiers, par sexe.</p> <p>Nombre de participants à des activités de gestion du risque intégrée, par sexe.</p> <p>Nombre d'hectares couverts par des plans de gestion forestiers.</p> <p>Pourcentage d'hectares protégés contre les incendies de forêt (objectif: 25 000 hectares).</p>	



**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE
PROGRAMME DE PAYS POUR LE HONDURAS (2002–2006)**

	<p>Nombre de sources d'eau remises en état et protégées.</p> <p>Pourcentage d'hectares de forêt améliorés par un aménagement approprié des bassins versants.</p> <p>Taux de survie des jeunes plants dans les pépinières et les plantations.</p> <p>Nombre de systèmes d'alerte précoce mis en place à l'échelon municipal.</p>	
<p>Activités principales:</p> <p>1.1.1 3 600 femmes enceintes et mères allaitantes et leurs enfants de moins de 2 ans reçoivent un appui alimentaire pendant 190 jours par an.</p> <p>1.1.2 Contrôle du poids et de la taille pour les enfants de moins de 2 ans.</p> <p>1.1.3 Consultation prénatale.</p> <p>1.1.4 Distribution de micronutriments aux femmes et aux enfants.</p> <p>1.1.5 Formation en matière de santé, de nutrition et d'hygiène.</p>	<p>Apports</p> <p>Nombre de rations distribuées chaque mois, et quantités distribuées par produit.</p> <p>Nombre de contrôles de poids et de santé effectués.</p> <p>Nombre de consultations prénatales effectuées.</p> <p>Nombre de petits enfants, de femmes enceintes et de mères allaitantes recevant des suppléments en fer.</p> <p>Nombre de groupes de femmes et de femmes recevant une formation en matière de pratiques de santé et de nutrition; nombre de journées de formation, par trimestre.</p> <p>Nombre de jours [de formation ??] et de femmes formées en matière de santé génésique et de maladies sexuellement transmissibles, par trimestre.</p> <p>Nombre d'agents sanitaires formés aux pratiques améliorées de santé et de nutrition, par sexe; nombre de journées de formation, par trimestre.</p>	<p>Hypothèses:</p> <p>Les vivres parviennent dans le pays en temps voulu.</p> <p>Les micronutriments sont fournis en temps utile.</p>
<p>2.1.1 Chaque année, 125 000 garçons et filles recevront des repas scolaires pendant 160 jours.</p> <p>2.4.1 Construction d'infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement.</p> <p>2.5.1 10 000 femmes recevront des rations "vivres pour l'apprentissage" pour assister à des cours pendant 80 jours par an.</p>	<p>Nombre d'enfants recevant des rations scolaires.</p> <p>Nombre de bénéficiaires recevant des comprimés anthelminthiques.</p> <p>Nombre d'enfants recevant des suppléments de fer et des micronutriments.</p> <p>Pourcentage d'élèves qui ont été déparasités.</p> <p>Pourcentage d'écoles ayant accès à l'eau et à des installations d'assainissement.</p>	<p>Hypothèses:</p> <p>Les enseignants et les comités de parents sont bien organisés pour préparer le repas des enfants.</p> <p>Les femmes fréquentent régulièrement les cours d'alphabétisation fonctionnelle.</p>



**RÉSUMÉ DU CADRE LOGIQUE
PROGRAMME DE PAYS POUR LE HONDURAS (2002–2006)**

	<p>Nombre de femmes et d'hommes participant à des cours de formation.</p> <p>Nombre de jours de formation, par thème.</p>	
<p>3.1.1 Distribution de rations VCT à 9 000 hommes et femmes pour qu'ils participent à des activités de protection des ressources naturelles et d'atténuation des effets des catastrophes durant cinq mois de l'année.</p>	<p>Nombre et type d'activités.</p> <p>Nombre et sexe des participants, par activité.</p> <p>Nombre de rations distribuées et quantités par produit.</p> <p>Préparation et distribution de matériels scolaires appropriés.</p> <p>Nombre de participants formés, par sexe; nombre de journées de formation.</p>	<p>Hypothèse:</p> <p>Conférer un statut juridique aux terres d'exploitation forestière et aux organismes d'agroforesterie garantit le processus de protection et d'usufruit de la forêt.</p>

Bénéficiaires visés:

Activité fondamentale 1: Sur les 18 000 bénéficiaires, une moyenne annuelle de 3 600 femmes enceintes et mères allaitantes, avec leurs enfants de moins de 2 ans, recevront des rations familiales pendant une période de 180 jours. Les bénéficiaires viendront de 33 municipalités, dans quatre départements des zones sélectionnées.

Activité fondamentale 2: Les bénéficiaires seront 125 000 garçons et filles pendant chaque année de la période quinquennale. Ils recevront des rations à l'école pendant 160 jours, et 10 000 femmes recevront chaque année des rations vivres pour l'apprentissage pour assister à des cours d'alphabétisation pendant 80 jours.

Activité fondamentale 3: Cette activité bénéficiera à 50 000 hommes et femmes des familles les plus vulnérables et les plus touchées par l'insécurité alimentaire vivant dans les zones de forêt dans les régions sélectionnées pour le programme de pays. Les participants travailleront durant cinq mois par an, pendant les périodes de plus grande disette alimentaire, et recevront des rations familiales.



ANNEXE III

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DU HONDURAS
(2002–2006)

Activités fondamentales

	Activité 1	Activité 2	Activité 3	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	8 070	6 120	14 800	28 990
Produits alimentaires (valeur)	2 214	1 528	3 182	6 924
Transport extérieur	928 050	703 800	1 702	3 333
TTEM	0	0	0	0
Autres COD	94 271	66 963	146 529	307 763
Total, coûts opérationnels directs	3 236	2 299	5 030	10 566
CAD ¹				633 991
CAI				824 188
Total, coûts pour le PAM				12 024
Contribution du gouvernement	2 300	1 300	2 400	6 000

¹ Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR LE PROGRAMME DE PAYS DU HONDURAS
(2002–2006)

Activités complémentaires

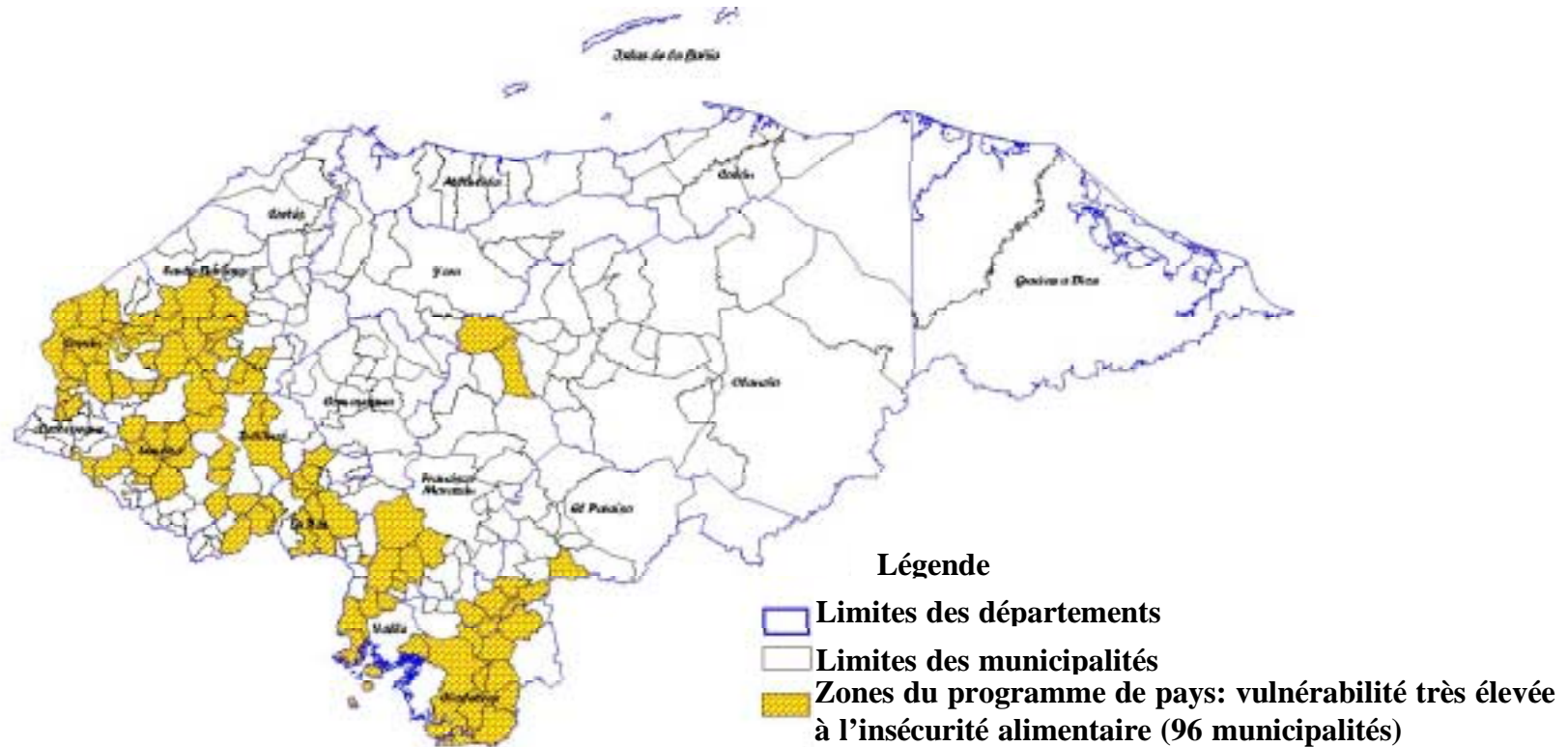
	Activité 1	Activité 2	Total
Produits alimentaires (en tonnes)	2 208	2 565	4 773
Produits alimentaires (valeur)	562 320	878 540	1 440 860
Transport extérieur	253 920	294 975	548 895
TTEM	0	0	0
Autres COD	24 487	35 205	59 693
Total, coûts opérationnels directs	840 727	1 208 720	2 049 441
CAD ¹			122 967
CAI			159 857
Total, coûts pour le PAM			2 332 271
Contribution du gouvernement	285 000	410 000	695 000

¹ Le montant des coûts d'appui directs (CAD) est un chiffre purement indicatif présenté au Conseil pour information. L'allocation annuelle des CAD à un programme donné est passée en revue et fixée chaque année après évaluation des montants nécessaires au titre des CAD et des ressources disponibles.

² Le taux appliqué aux coûts d'appui indirects (CAI) peut être modifié par le Conseil au cours de la période couverte par le programme de pays.



Municipalités exposées à l'insécurité alimentaire au Honduras



Source: ACV PAM, 2001
Nations Unies

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

ACDI	Agence canadienne de développement international
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
AFE-COHDEFOR	Société hondurienne de développement forestier
BCIE	Banque centraméricaine d'intégration économique
CAD	Coûts d'appui directs
CAI	Coûts d'appui indirects
CARE	Société coopérative pour l'aide au monde entier
COD	Coûts opérationnels directs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
GTZ	Office allemand de la coopération technique
IDH	Indicateur du développement humain
IPSR	Intervention prolongée de secours et de redressement
OEA	Organisation des États américains
OMS	Organisation mondiale de la santé
OPS	Organisation panaméricaine de la santé
PFRDV	Pays à faible revenu et à déficit vivrier
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRAF	Programme d'allocations familiales
SSP	Schéma de stratégie de pays
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
VCT	Vivres-contre-travail

